



**HAL**  
open science

## Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse)

Simon Ritz

► **To cite this version:**

Simon Ritz. Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse). *Annales de l'Est*, 2017, L'Antiquité en Lorraine : actualité des recherches, 67 (numéro spécial), pp.23-31. hal-02468747

**HAL Id: hal-02468747**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02468747v1>**

Submitted on 6 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse) : nouvelles données sur une agglomération bipolaire de la cité des Médiomatrices

Simon Ritz

► **To cite this version:**

Simon Ritz. Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse) : nouvelles données sur une agglomération bipolaire de la cité des Médiomatrices. *Annales de l'Est, Association d'historiens de l'Est*, 2017, *L'Antiquité en Lorraine : actualité des recherches*, pp.23-31. hal-02468747

**HAL Id: hal-02468747**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02468747>**

Submitted on 6 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Simon RITZ,  
 Doctorant, EA 1132 HISCANT-MA, Université de Lorraine

## Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse) : nouvelles données sur une agglomération bipolaire de la cité des Médiomatiques

L'agglomération antique de Senon-Amel est située au nord-est du département de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres de Verdun. Elle se développe sur un important nœud routier<sup>1</sup> au nord-ouest de la cité des Médiomatiques, à une dizaine de kilomètres de la frontière trévire et à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu Metz-*Divodurum* (fig 1). Au IV<sup>e</sup> siècle, probablement suite aux réformes de Dioclétien et de Constantin, l'agglomération a été intégrée à la *civitas Verodunensium*, promue au rang de cité autonome au sein de la nouvelle province de Belgique première.

### 1. État de la recherche

Les premières fouilles réalisées à Senon, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ont permis de mettre au jour des thermes publics au nord-est du village<sup>2</sup>. F. Liénard, a également publié plusieurs découvertes fortuites, dont une importante série monétaire sur laquelle a longtemps reposé la chronologie de Senon<sup>3</sup>.

En mai 1917, des thermes, un *castellum* et la « curie » de l'agglomération ont été dégagés par les archéologues

1 - J.-D. LAFITTE, Fr. GAMA (coll.), S. VILLER (coll.), M.-P. PETITDIDIER (coll.), M. GEORGES-LEROY (coll.), « Hiérarchisation des réseaux de voies romaines : l'exemple lorrain », *Archéopages*, 2009, 27, p. 16-23; S. RITZ (dir.), S. FÉVRIER, A. LEFÈBVRE, M. RODRIGUEZ, M. GAZENBEEK (coll.), K. MICHEL (coll.), Fr. MOUROT (coll.), R. PASTOR (coll.), J.-Cl. SZTUKA (coll.), S. VILLER (coll.), *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : programme de prospection thématique*, rapport d'activité 2016, Metz, SRA, 2016, p. 23-24.

2 - J. CLERCX, « Notice sur d'anciennes constructions romaines découvertes en 1847 au village de Senon », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 1847, p. 145-146; VIEILLARD, « Bains gallo-romains découverts à Senon », *Bulletin Monumental*, 1850, p. 368-373; F. LIÉNARD, *Archéologie de la Meuse : description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine. III, partie nord du département*, Verdun, Ch. Laurent, 1885, p. 59-65.

3 - F. LIÉNARD, *op. cit.*, p. 63-65.

allemands Fr. Drexel et H. Reiners lors de travaux militaires<sup>4</sup>. Douze monuments funéraires, dont deux portaient des épitaphes, ont été trouvés en remploi dans les fondations du fortin<sup>5</sup>.

Diverses découvertes fortuites ont été réalisées au XX<sup>e</sup> siècle, dont un trésor de deniers et d'antoniniens estimé à plus de 10000 monnaies, trouvé en 1924 lors de la reconstruction du village<sup>6</sup>.

Hormis une campagne de sondages conduite sur la fortification en 1970<sup>7</sup>, les recherches de terrain se sont interrompues jusqu'au début des années 1990. Depuis, des prospections pédestres systématiques ont été effectuées chaque année à Senon et à Amel<sup>8</sup>.

À partir de 1997, différents survols de la commune d'Amel ont révélé, au lieu-dit la Petite Hayette, à 1,5 km au sud de Senon, un important complexe monumental comprenant

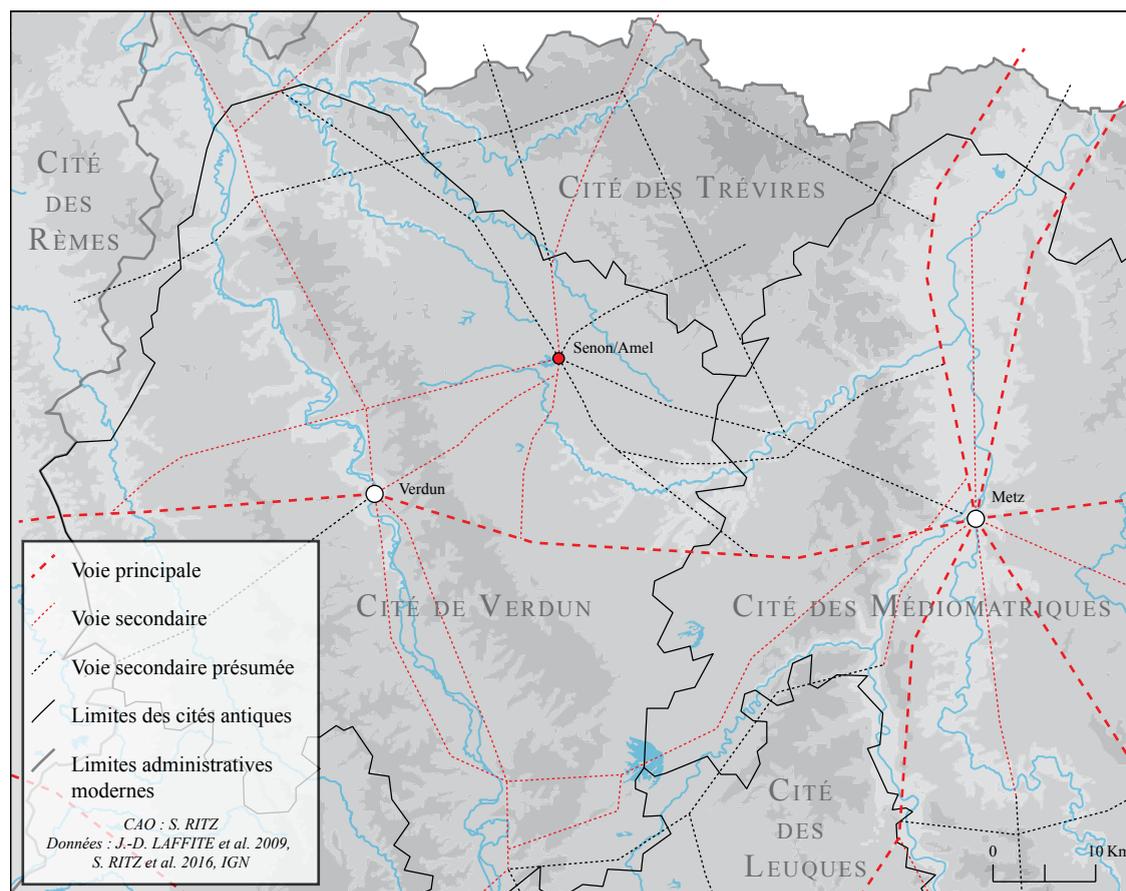
4 - Fr. DREXEL, « Die Römer in Senon », H. REINERS (dir.), *Eine Römerversiedlung vor Verdun*, München, F. Bruckmann, 1918, p. 16-33.

5 - *Ibid.*, p. 30-33 et pl. 9-18; G. CHENET, « L'établissement gallo-romain et le Bourge de Senon, Meuse : les fouilles allemandes de 1917 à Senon », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1922, p. 127-144; S. HUMBERT-BUCHER, « La représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du Nord de la Meuse », *Les Cahiers lorrains*, 1998/1, p. 3-28.

6 - Pour une synthèse récente sur cette découverte signalée par plusieurs auteurs : S. ESTIOT, B. RÉMY, J.-Cl. RICHARD, « Un lot provenant du trésor monétaire romain de Senon (Meuse) entré dans la collection Hippolyte Müller », *Revue Archéologique de l'Est*, 2001, 51, p. 495-516.

7 - J. GUILLAUME, *Senon (Meuse) : lieu-dit le Bourge*, rapport de sondages programmés, Metz, SRA, 1987.

8 - Par J.-Cl. Sztuka, président de l'association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt, et dans le cadre d'un programme de prospection-inventaire, associant prospections pédestres (M. Feller, Fr. Mourot et J.-Cl. Sztuka), aériennes (D. Jacquemot et J.-Cl. Sztuka) et études documentaires (V. Schemmama), entre 1993 et 1995 : voir V. SCHEMMAMA, *Rapport de prospection-inventaire du canton de Spincourt (Meuse)*, Metz, SRA, 1995.



**Fig. 1 : Situation de l'agglomération de Senon-Amel**

un théâtre et cinq temples au moins (fig. 2). Suite à cette découverte, sept campagnes de prospections géophysiques ont été conduites à Senon et à Amel entre 2007 et 2014, sur une surface totale de 164 ha<sup>9</sup>. Sept opérations préventives ont également été menées à Senon depuis 2002, principalement au sein d'un même quartier d'habitat situé au nord-est de l'agglomération antique.

## 2. Senon: une agglomération organisée autour d'une place publique monumentalisée

### 2.1. Le centre public

L'agglomération de Senon est structurée par un espace qui s'apparente à une vaste place publique centrale (2,5 ha au moins), sur laquelle a été repéré un sanctuaire (fig. 3, n°1). Il comprend au moins trois temples à plan centré intégrés à un péribole de 77 m de long pour une quarantaine de mètres de large au minimum.

9 - Les différentes campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées par la société Géocarta et financées par l'association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt, avec le soutien du Conseil départemental de la Meuse, du Service Régional de l'Archéologie de Lorraine et de la société Maximo.

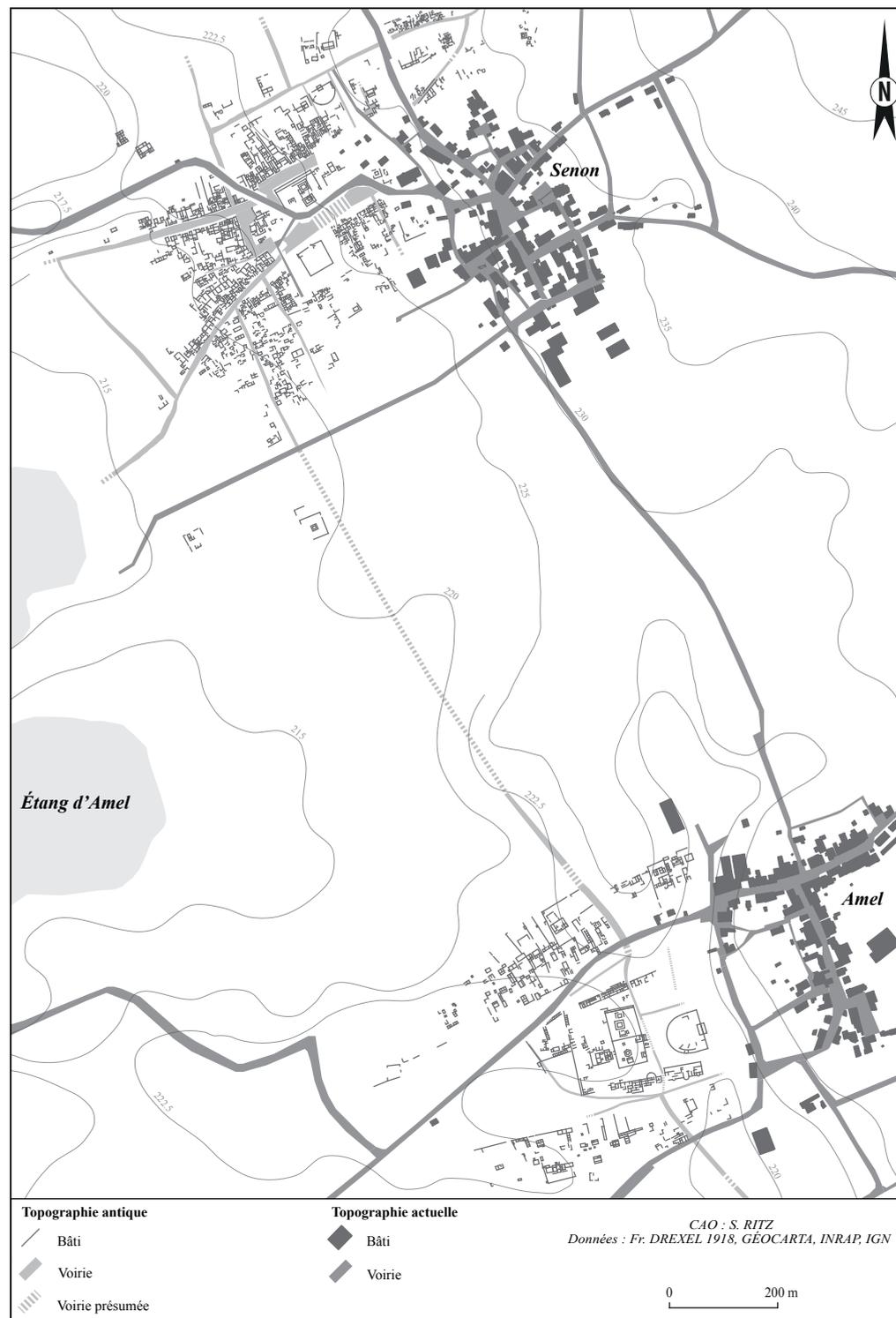
C'est aux abords de ce sanctuaire que se trouvait le bâtiment rectangulaire (fig. 3, n°2) exploré par les archéologues allemands en 1917<sup>10</sup>. Il s'agissait d'un édifice de 10,2 m de large pour 18 m de long, divisé en deux pièces par un mur de refend et percé de deux larges portes (2,5 m chacune) au nord. Non daté, il a été interprété comme la curie (*das Rathaus*) de la ville antique par le fouilleur<sup>11</sup>. Seuls les murs extérieurs ayant été dégagés, cette interprétation ne peut être retenue sur la base d'une simple analogie formelle, qui reste par ailleurs à démontrer. Il s'agit néanmoins d'un édifice public au vu de la monumentalité de ses accès et de son implantation topographique, que Fr. Drexel avait qualifiée de « *Zone der öffentlichen Gebäude* »<sup>12</sup>, une interprétation aujourd'hui confirmée par les prospections géophysiques.

Le centre monumental se prolonge au nord-est de la place publique, où les relevés géophysiques ont mis en évidence un quartier orthonormé comprenant un théâtre et, vraisemblablement, l'édifice balnéaire fouillé pendant la première guerre mondiale (fig. 3, n°3). Ces thermes publics se confondent sans doute avec les installations dégagées lors

10 - S. RITZ (dir.), M. GAZENBEEK, K. MICHEL, Fr. MOUROT, J.-Cl. SZTUKA, L. TROMMENSCHLAGER, S. VILLER, *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse): programme de prospection thématique*, rapport d'activité 2015, Metz, SRA, 2015, p. 24-35.

11 - Fr. DREXEL, *op. cit.*, p. 16-18.

12 - Fr. DREXEL, *op. cit.*, p. 18.



**Figure 2 : Plan général de l'agglomération de Senon-Amel**

d'un diagnostic préventif en 2004<sup>13</sup>. Il n'est pas possible, en revanche, de déterminer si c'est le même édifice balnéaire qui a été fouillé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'affirmait

Fr. Drexel<sup>14</sup> près de soixante-dix ans plus tard, mais les plans des deux fouilleurs ne sont pas comparables et les indications de F. Liénard quant à la situation des thermes trop imprécises pour trancher la question.

13 - L. VERMARD, *Senon (Meuse): ruelle des Bois*, rapport de diagnostic archéologique, Metz, SRA, 2004; S. RITZ (dir.), *op. cit.*, p. 24-35.

14 - Fr. DREXEL, *op. cit.*, p. 22.

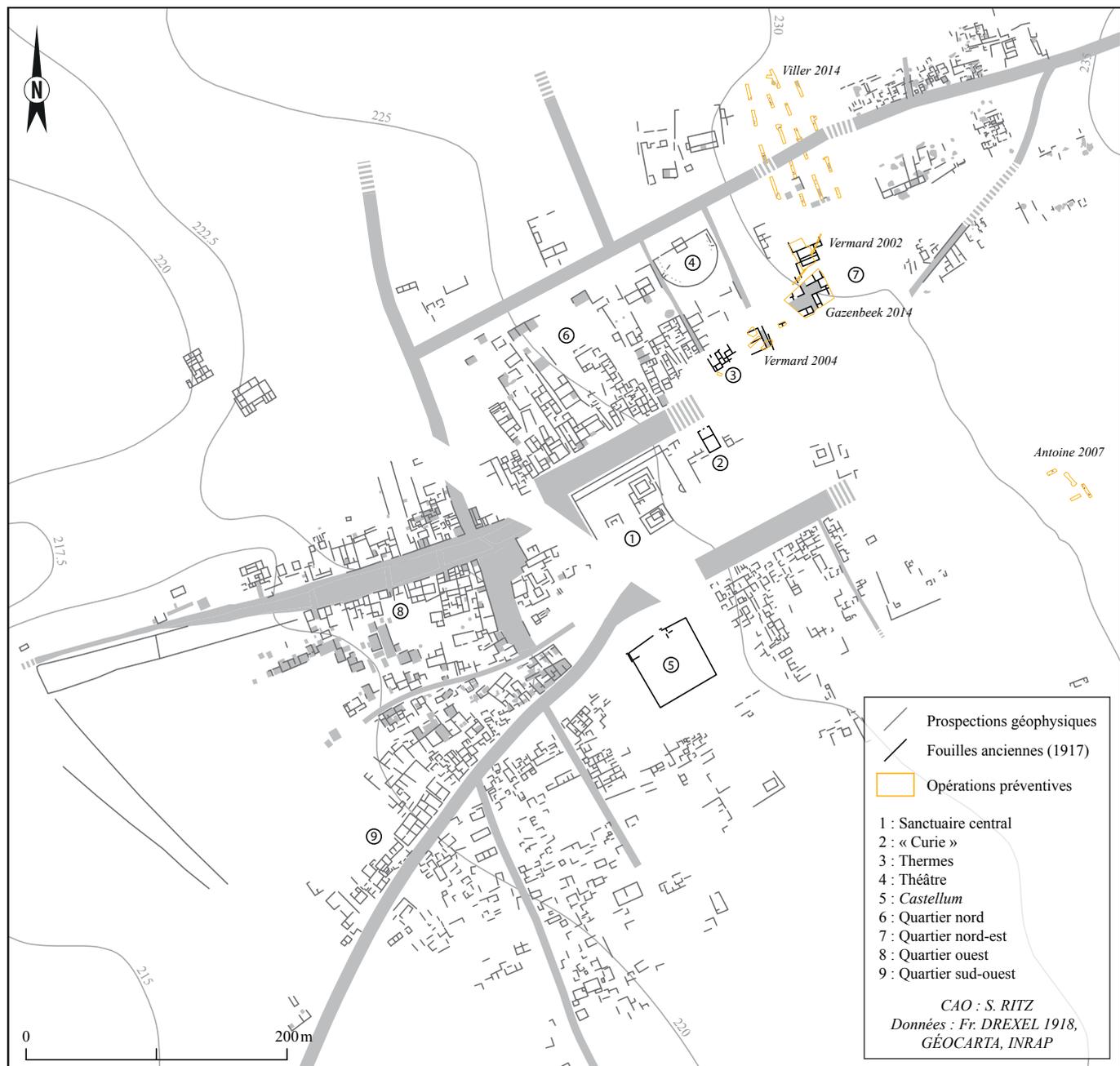


Fig. 3 : Plan de Senon, d'après les fouilles anciennes, les opérations préventives et les prospections géophysiques

Le théâtre se caractérise par des dimensions modestes (48 m de diamètre environ) et une *cavea* de forme semi-circulaire outrepassée s'achevant, de part et d'autre du mur de façade, par des segments rectilignes (fig. 3, n°4). Le dispositif scénique semble composé d'un petit bâtiment de scène (environ 4 m par 9 m), prolongé par un plateau plus ou moins symétrique. La forme et la superficie de l'*orchestra* ne peuvent être précisées. À l'intérieur de la *cavea*, une succession de piles circulaires délimite un espace évoquant une galerie périmétrale. Des anomalies linéaires parallèles détectées entre les piles pourraient signaler un système de couloirs rayonnants. Elles invitent à restituer un accès par le mur périmétral de la *cavea*, qui semble conditionné par l'implantation du

théâtre et l'orientation de la voirie : deux axes de circulation encadrant le quartier des thermes et du théâtre à l'est et à l'ouest ont été mis en évidence par la prospection géophysique. L'un d'eux a pu être reconnu dans le cadre de sondages : il s'agissait d'une allée monumentale construite par juxtaposition de dalles calcaires de 2 m de long pour 1 m de large<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> - L. VERMARD, *op. cit.*

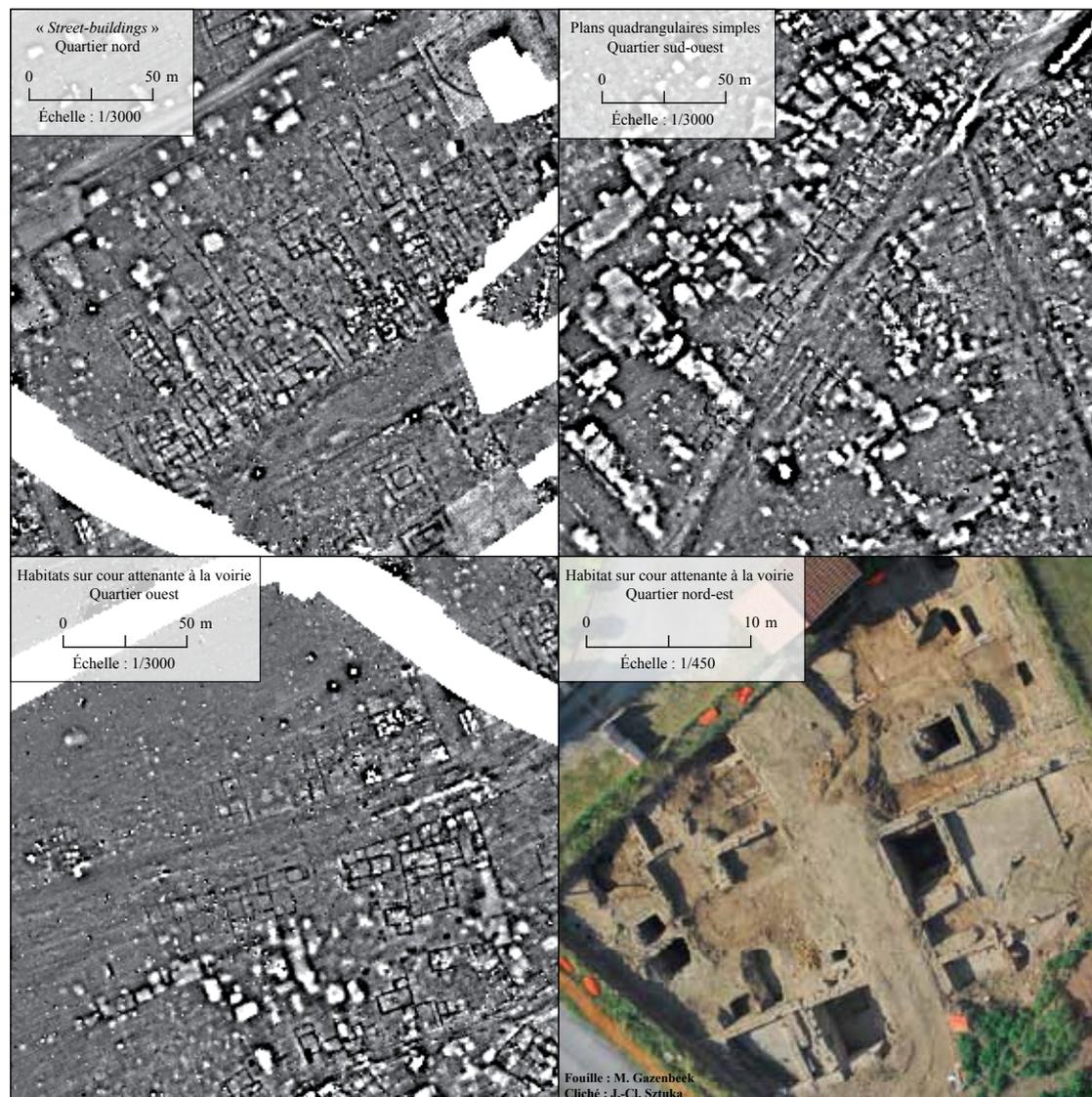


Fig. 4 : Différents modèles d'habitats urbains à Senon

## 2.2. La fortification du Bas-Empire

Le *castellum* situé au lieu-dit le Bourge (fig. 3, n°5) a été superficiellement exploré en 1917<sup>16</sup> et en 1970<sup>17</sup>. Il prenait la forme d'une enceinte quadrangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté, dont seuls les murs extérieurs ont été dégagés. Dans l'angle nord-ouest, deux murs perpendiculaires formaient un espace de 6,3 m par 6,85 m qui a été interprété comme une tour. Les fouilleurs en ont déduit la présence d'une tour à chaque angle de la fortification, alors qualifiée de *quadriburgium*. Une porte s'ouvrait probablement au milieu de la façade nord de l'édifice, qui présentait une lacune de 8,25 m à cet endroit. Immédiatement à l'est de celle-ci, se trouvait une pièce chauffée (4 m par 2,5 m) qui a été identifiée comme un corps de garde.

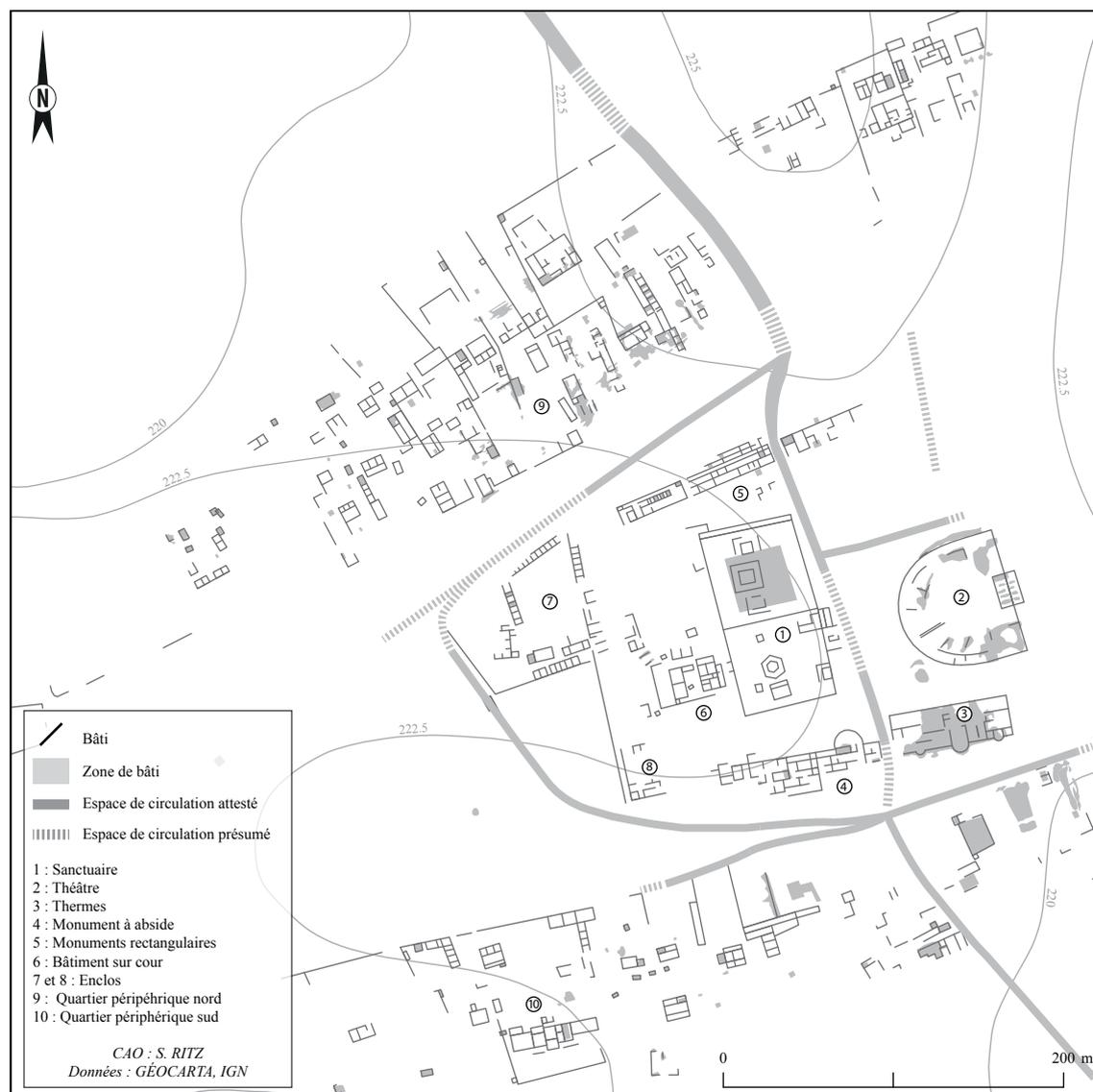
La petite taille de l'ouvrage, la faible épaisseur des courtines (1,2 m) et les remplois en fondation tendent à indiquer une réalisation rapide, peut-être dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle ou au début du IV<sup>e</sup> siècle: c'est ce que propose Fr. Drexel sur la base d'une dizaine d'antoniniens des empereurs gaulois découverts dans un contexte stratigraphique incertain. D'après les monuments funéraires trouvés en remploi, A. Grenier date la construction de l'ouvrage « de la période qui suivit l'invasion de 256 »<sup>18</sup>, mais l'étude de ce lapidaire<sup>19</sup> se borne à situer la majorité du corpus dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Le trésor monétaire découvert en 1924 pourrait toutefois constituer un indice supplémentaire en faveur d'une édification dans le troisième quart du III<sup>e</sup> siècle: il relève d'une classe de dépôts fréquente, qui serait

16 - Fr. DREXEL, *op. cit.*, p. 24-33.

17 - J. GUILLAUME, *op. cit.*

18 - A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. 1, Généralités, travaux militaires*, Paris, Picard, 1931, p. 448.

19 - S. HUMBERT-BUCHER, *op. cit.*, p. 3.



**Fig. 5: Plan d'Amel, d'après les prospections aériennes et géophysiques**

liée à l'invasion conjointe des Alamans et des Juthunges en 259-260, par ailleurs connue par l'inscription d'Augsbourg<sup>20</sup>.

C'est peut-être dans cette forteresse qu'ont été assiégés Julien et son armée pendant l'hiver 356-357, lors d'une attaque des Alamans relatée par Ammien Marcellin<sup>21</sup>. De longue date déjà, il a été proposé de situer le siège le César Julien *apud Senonas* à Senon, contre l'identification traditionnelle à la ville de Sens<sup>22</sup>. Cette hypothèse donnerait plus de cohérence au récit de l'historiographe<sup>23</sup>, mais les recherches récentes n'apportent pas d'éléments nouveaux sur ce point.

20 - S. ESTIOT *et al.*, *op. cit.*, p. 495-498.

21 - AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, XVI, 3, 3; 4; 7, 1, éd. É. Galletier, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

22 - À ce sujet, J. NICOLLE, « Julien *apud Senonas* (356-357): un contresens historique » *Rivista Storica Dell'Antichità*, 1978, VIII, p. 133-160; C. J. SIMPSON, « Where was *Senonae*? A Problem of Geography in *Ammianus Marcellinus*, XVI, 3, 3 », *Latomus*, 1974, 33, fasc. 4, p. 940-942.

23 - Si on l'identifie à Sens, le point d'hivernage dans lequel a été

### 2.3. L'habitat

Les quartiers résidentiels et artisanaux se développent tout autour du centre monumental, pour porter la superficie de l'agglomération à un minimum de 35 ha. Ils sont essentiellement documentés par les prospections géophysiques qui, malgré leur caractère diachronique, offrent une vision globale de l'habitat permettant de distinguer au moins trois modèles distincts (fig. 4).

Au nord de la place publique, un vaste îlot urbain (1,5 ha au minimum) est découpé en modules rectangulaires nettement

attaqué Julien, qualifié d'*oppidum tunc opportunum*, serait très éloigné de l'Alsace et de la Rhénanie, où se déroulaient les combats. Un autre argument tient à la petite taille de l'enceinte de Senon, qui implique que Julien était accompagné d'une troupe peu nombreuse: c'est précisément ce qu'indique Ammien Marcellin, qui parle d'une garnison dont la taille réduite empêche toute tentative de sortie: J. NICOLLE, *op. cit.*, p. 141-146.

plus longs (60 à 80 m) que larges (10 à 15 m) (fig. 3, n°6; fig. 4). Les constructions adoptent un plan barlong et sont composées d'une série de pièces disposées en enfilade vers l'intérieur des parcelles. Cette organisation, qualifiée de *street-building* dans l'historiographie anglo-saxonne, constitue un modèle d'habitat modeste hérité de schémas architecturaux antérieurs à la conquête, caractéristique des agglomérations du nord de la Gaule<sup>24</sup>. Ce modèle rassemble vraisemblablement l'essentiel du bâti de l'agglomération : malgré des surfaces prospectées moins importantes, il semble se répéter au sud de la place publique, y compris, probablement, à l'emplacement du Bourge, où les sondages réalisés en 1970<sup>25</sup> ont mis en évidence un hypocauste domestique antérieur à la fortification.

Le quartier sud-ouest adopte une structuration bien différente (fig. 3, n°9; fig. 4) : les habitats s'y développent de manière linéaire, de part et d'autre de la voirie, et se distinguent par un plan quadrangulaire simple, composé de deux pièces symétriques, et par une superficie réduite (environ 150 m<sup>2</sup>) témoignant sans doute d'un statut plus modeste.

Un troisième modèle est documenté par les opérations préventives<sup>26</sup> réalisées au nord-est de l'agglomération (fig. 3, n°7; fig. 4). Les unités sont agencées autour de cours centrales attenantes à la voirie, qui comprennent des aménagements tels que des puits, des glaciers et des fours de forge, témoignant de leur vocation artisanale (boucherie et métallurgie du fer). Les habitats eux-mêmes sont équipés d'éléments d'agrément tels que des hypocaustes, des sols en béton et des murs décorés d'enduits peints. Le long de la voie occidentale, les prospections ont révélé des unités assez standardisées, qui semblent être séparées par une cour mitoyenne à la voirie et pourraient donc répondre à une organisation et un statut comparables (fig. 3, n°8; fig. 4).

### 3. Amel-sur-l'Étang : un grand complexe culturel entouré d'un habitat groupé

#### 3.1. Espaces et monuments publics

Le site d'Amel est structuré par une esplanade trapézoïdale de 5 ha environ, qui semble être délimitée par des aménagements monumentaux au nord et au sud, et par

un mur de clôture à l'ouest. Sa partie centrale est occupée par deux périboles juxtaposés (fig. 5, n°1) : l'enclos nord mesure 55 m par 58 m et comprend trois temples à plan centré carrés. L'enclos méridional, de 56 m par 52 m, est occupé par un temple à plan centré hexagonal et par un petit bâtiment de plan carré (8,5 m de côté), qui pourrait correspondre à un temple sans galerie. De petits édicules entourent ces deux temples dominants.

À 45 m à l'est de cet ensemble, se trouve un théâtre de 77 m de diamètre, présentant une *cavea* en forme de demi-cercle nettement outrepassé (fig. 5, n°2). Les espaces scéniques semblent être composés, comme à Senon, d'un bâtiment de scène prolongé par un *pulpitum* symétrique. À nouveau, l'architecture de la *cavea* est mal connue : les deux seules structures concentriques qui se distinguent, à environ 5 m et 15 m du mur périmétral, pourraient correspondre à une galerie, à une précincton ou à une substruction. On ne dispose d'aucune information sur la partie inférieure de la *cavea* : la forme et la superficie de l'*orchestra* du théâtre d'Amel restent donc inconnues. Deux structures linéaires parallèles pourraient signaler un couloir rayonnant offrant un accès au théâtre par le mur de la *cavea*. Ce schéma de circulation semble logique au regard de l'implantation du théâtre, dans la mesure où il favoriserait les échanges entre les temples et l'édifice de spectacle.

À une vingtaine de mètres au sud du théâtre, les prospections électriques ont mis en évidence un bâtiment rectangulaire de 70 m par 25 m présentant trois salles absidiales sur sa façade sud (fig. 5, n°3). Ces caractéristiques architecturales, associées à la présence de fragments de pilettes et de *suspensura* en surface<sup>27</sup>, permettent vraisemblablement de l'identifier comme un édifice balnéaire.

L'interprétation du grand bâtiment à abside (95 m par 25 m) situé à l'ouest des thermes (fig. 5, n°4), ainsi que des trois monuments rectangulaires (45 m par 12 m) fermant l'esplanade au nord (fig. 5, n°5), reste problématique. Leur plan n'autorise aucune interprétation univoque, mais leurs dimensions et leur situation en font assurément des aménagements monumentaux à caractère public.

À l'ouest de l'esplanade centrale, trois groupes de structures relèvent d'une architecture plus modeste (fig. 5, n°6,7 et 8). Des enclos composés de cellules alignées (fig. 5, n°7 et 8) pourraient évoquer des fonctions commerciales ou productives : des *tabernae*, des *horrea*, comme à Barzan<sup>28</sup>, de petites stalles à vocation agricole, ou encore des *mansiones*, comme à *Castra Vetoniana*<sup>29</sup> ou Dalheim<sup>30</sup>.

24 - J.-P. PETIT, M. MANGIN (dir.), *Les agglomérations secondaires : La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim, 21-24 octobre 1992, Paris, Editions Errance, 1994; S. VENAULT, P. NOUVEL (dir.), *Projet Collectif de Recherche : agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale*, rapport d'activité 2013, Dijon, SRA, 2013, p. 27.

25 - J. GUILLAUME, *op. cit.*

26 - L. VERMARD, *Senon (Meuse) : ruelle des Bois, fouille archéologique 2002*, rapport final d'opération, Metz, SRA, 2005; S. VILLER, *Senon (Meuse) : ruelle des Bois*, rapport de diagnostic archéologique, Metz, SRA, 2013; M. GAZENBEEK, *Senon (Meuse) : ruelle des Bois*, rapport de fouille archéologique, Metz, SRA, à paraître.

27 - Fr. MOUROT, *op. cit.*, p. 514; S. RITZ (dir.), *op. cit.*, p. 96-97.

28 - P. AUPERT, *Le site archéologique de Barzan : « Le Moulin-du-Fâ »*, Barzan, ASSA, 1997.

29 - C. MISCHKA, « Die neue entdeckte *Mansio* in der Außensiedlung des Kastells Pfünz », *Der Limes*, 2011, 5-1, p. 8-13.

30 - P. HENRICH, J. KRIER, « Der römische *vicus Ricciacus* / Dalheim (Luxemburg) », A. HEISING (dir.), *Neue Forschungen zu zivilen Kleinsiedlungen «vici» in den römischen Nordwest-Provinzen, Akten der Tagung Lahr 21-23 Oktober 2010*, Bonn, R. Habelt, 2013, p. 119-136.

### 3.2. Les quartiers périphériques

À une cinquantaine de mètres au nord et au sud de l'esplanade monumentalisée, se développent deux grands quartiers périphériques, qui portent la superficie du site à une vingtaine d'hectares au total (fig. 5, n°9 et 10). Ils adoptent une composition d'ensemble similaire, marquée par une séparation rigoureuse du sanctuaire et une structuration en grands enclos, trapézoïdaux au nord et rectangulaires au sud.

Les deux quartiers semblent partager les mêmes modèles architecturaux, qui se distinguent assez nettement des *street-buildings* ou des résidences sur cour de Senon et se rapprochent plutôt des établissements ruraux connus dans la région. On y retrouve des structures de type « grange », composées d'un corps principal précédé d'un porche encadré de deux pavillons d'angle; de petits bâtiments allongés tripartites ou quadripartites, avec ou sans galerie-porche de façade; ou encore des successions de petites cellules. Au sud-ouest, un groupe de structures adopte même une organisation comparable à celle d'une *villa*, avec un grand bâtiment rectangulaire entouré d'un enclos, devant lequel se développe un espace libre flanqué de petites constructions qui s'apparentent à des bâtiments d'exploitation (fig. 5, n°10).

Ces architectures et cette distribution linéaire le long d'un mur de clôture rappellent celles des plus grandes *villae*, avec leurs bâtiments d'exploitation en rangées. Ces rapprochements typologiques, déjà remarqués<sup>31</sup>, invitent à envisager une fonction productive pour ces quartiers périphériques, en plus d'une vocation résidentielle évidente au vu de la densité des structures. On insistera toutefois sur le caractère formel de ces comparaisons, qui n'excluent pas des divergences fonctionnelles par rapport aux modèles ruraux.

#### 4. Éléments de chronologie générale

Les premiers indices identifiés à Senon sont attribuables à la fin de La Tène B ou à La Tène C. Cette première phase – dont les modalités nous échappent encore totalement – est attestée par des structures fossoyées et des éléments mobiliers, dont deux fragments de bracelets à nodosités<sup>32</sup>. Aucun élément ne témoigne pour l'instant d'une continuité d'occupation entre La Tène moyenne et La Tène finale, une période représentée à Senon par des constructions sur poteaux partiellement fouillées<sup>33</sup>, ainsi que par du numéraire gaulois et républicain<sup>34</sup>. Si une occupation protohistorique de Senon peut donc être

considérée comme attestée, il est encore trop tôt pour y reconnaître avec certitude un habitat groupé. La chronologie du site d'Amel – jamais fouillé – est exclusivement fondée sur l'étude du mobilier recueilli en surface<sup>35</sup>: elle reste donc mal maîtrisée. Des éléments protohistoriques en quantités assez importantes pourraient suggérer une fréquentation du site dès La Tène finale, mais ce matériel pourrait avoir un caractère résiduel. Il n'est donc pas possible de trancher entre une origine laténienne et une fondation *ex novo* à l'époque romaine.

Les deux sites semblent en tout cas faire l'objet d'une occupation dense dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, à en juger par les résultats des prospections et des opérations préventives. Le secteur le mieux documenté est situé au nord-est du village de Senon, où deux parcelles contigües ont fait l'objet de fouilles<sup>36</sup>. Après une première phase tardo-laténienne ou augustéenne mal connue, ce quartier voit le développement d'un habitat dense dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. Les résidences atteignent un statut relativement élevé aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles. Dans les autres secteurs de Senon et à Amel, les prospections tendent à indiquer que la totalité de l'assiette des deux sites est occupée dès le I<sup>er</sup> siècle et pour les deux siècles suivants.

À Senon, la transition vers l'Antiquité tardive pourrait passer par un schéma de redéploiement de l'occupation vers le sud-ouest de l'agglomération, qui doit peut-être être mis en relation avec la militarisation de ce secteur dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle ou au début du IV<sup>e</sup> siècle. Les rares éléments attribuables avec certitude au IV<sup>e</sup> siècle semblent en effet restreints aux abords de la place publique et du « Bourge ». D'une manière générale, il semblerait que l'importance de l'occupation tardive de Senon doive être nuancée: l'hypothèse d'une occupation continue jusqu'à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup> était essentiellement fondée sur les séries monétaires (de La Tène finale à Valentinien II) inventoriées au XIX<sup>e</sup> siècle par F. Liénard<sup>38</sup>, qui cumule les exemplaires provenant de Senon et d'Amel<sup>39</sup>, que nous savons aujourd'hui être deux pôles d'occupation distincts. Les troubles de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, perceptibles au travers de l'enfouissement du trésor monétaire et, sans doute, de l'édification de la fortification, apparaissent donc comme une rupture importante dans la trajectoire chronologique de l'agglomération de Senon.

Au contraire, une occupation du IV<sup>e</sup> siècle est bien attestée à Amel, notamment par une importante série monétaire. Elle suggère que la fréquentation du site se poursuit jusque dans

31 - A. FERDIÈRE, C. GANDINI, P. NOUVEL, J.-L. COLLART, « Les grandes *villae* "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue Archéologique de l'Est*, 2010, 59, p. 403-405.

32 - S. VILLER, *Senon (Meuse): Grande Rue, Diagnostic archéologique sur les marges de l'agglomération gallo-romaine*, rapport de diagnostic archéologique, Metz, SRA, 2014.

33 - S. VILLER, *Senon (Meuse): ruelle des Bois...*; S. VILLER, *Senon (Meuse): Grande Rue...*; M. GAZENBEEK, *op. cit.*

34 - F. LIÉNARD, *op. cit.*; S. VILLER, *Senon (Meuse): Grande Rue...*; M. GAZENBEEK, *op. cit.*, Fr. MOUROT, *op. cit.*

35 - S. RITZ (dir.), *op. cit.*, p. 35-97; S. RITZ (dir.) et al., *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse): programme de prospection thématique*, rapport d'activité 2016, p. 36-75.

36 - L. VERMARD, *Senon (Meuse): ruelle des Bois, fouille archéologique 2002...*; S. VILLER, *Senon (Meuse): ruelle des Bois...*; M. GAZENBEEK, *op. cit.*

37 - M. FELLER, M. GEORGES-LEROY, « Senon, de la bourgade au *burgus* », J.-L. MASSY (dir.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. 285-296; Fr. MOUROT, *op. cit.*, p. 518.

38 - F. LIÉNARD, *op. cit.*, p. 63-64.

39 - *Ibid.*, p. 59 et 63.

le troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle, malgré une probable inflexion au milieu du siècle. Le *terminus* est provisoirement fourni par des émissions datées des règnes conjoints de Valentinien et de Valens.

### *Conclusion : une composition urbaine originale*

Malgré des divergences – qui tiennent aussi à une documentation inégale –, les sites de Senon et Amel présentent des faciès matériels proches qui, associés au lien physique que constitue la voirie, témoignent sans ambiguïté d'une occupation contemporaine, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle au moins. On s'interroge alors sur les causes et les processus qui ont présidé à cet exemple d'urbanisation original, aboutissant notamment à un phénomène de répétition des monuments publics.

Dans cette perspective, un préalable consiste à parvenir à une bonne compréhension de chacune des composantes de cette entité urbaine bipolaire. Or, si l'agglomération de Senon trouve – par ses équipements, ses fonctions, sa chronologie et sa morphologie – des parallèles satisfaisants, la caractérisation du site d'Amel s'avère plus problématique. Les aménagements monumentaux ayant été les premiers reconnus, il a d'abord été interprété comme un complexe cultuel monumental<sup>40</sup>.

Mais la mise en évidence d'un habitat groupé probablement contemporain du sanctuaire, reprenant des modèles architecturaux caractéristiques des établissements ruraux, exclut désormais une interprétation exclusivement culturelle du site et, par conséquent, l'hypothèse qui faisait de la bipolarité de Senon-Amel le reflet d'une stricte spécialisation fonctionnelle, opposant une agglomération à caractère « civil » et un complexe monumental à vocation religieuse. On rejoint alors les interrogations que soulèvent tous les « grands sanctuaires »<sup>41</sup>, dont le dense tissu urbain périphérique – souvent révélé, comme à Amel, par les méthodes de télédétection –, mais aussi les fonctions productives ou commerciales<sup>42</sup> et le statut juridique<sup>43</sup>, tendent à les rapprocher des agglomérations du territoire, au point que cette distinction

ne semble relever que d'une conception historiographique désuète.

Ceci étant dit, le site d'Amel présente, comme la plupart des « grands sanctuaires », une morphologie particulière : les monuments publics ne sont pas intégrés à la trame urbaine comme à Senon et dans la plupart des agglomérations, mais, occupent un espace ouvert, bien délimité par des murs et des espaces de circulation. Les quartiers périphériques sont rejetés au-delà des espaces de circulation et semblent assujettis au complexe monumental, dans une sorte de scénographie urbaine qui met nettement en valeur la fonction culturelle. On est alors tenté de penser que c'est le lieu de culte qui est à l'origine du développement d'une agglomération : les équipements urbains sont adaptés aux spectacles et aux purifications indissociables des grandes fêtes religieuses, tandis que les quartiers périphériques répondent à l'activité économique générée par le sanctuaire<sup>44</sup>.

Si la distinction entre les deux sites n'a pas lieu d'être d'un point de vue juridique, fonctionnel ou démographique en l'état des connaissances, leur structuration bien différente semble donc témoigner d'un processus de développement différencié – peut-être lié à l'économie du culte à Amel – mais aboutissant, au terme d'une évolution sans doute longue, à la formation d'une agglomération dans les deux cas.

Quoiqu'il en soit, la juxtaposition de ces deux pôles urbains témoigne de la complexité et de la diversité des rapports que peuvent entretenir le fait urbain et le fait religieux au sein du territoire de la cité. Il est patent que cette configuration topographique renvoie à une implication des élites de la cité, ne serait-ce que parce que le sanctuaire d'Amel constitue de toute évidence un lieu de culte public. Une problématique essentielle consiste désormais à tenter d'identifier les processus historiques propres à la cité des Médiomatriques qui ont pu conduire à cette composition urbaine particulière, dans la mesure où elle relève nécessairement d'un choix civique délibéré, qui est porteur de sens sur la communauté qui en est à l'origine.

40 - Fr. MOUROT, *op. cit.*, p. 514.

41 - M. DONDIN-PAYRE, M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (dir.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le livre Timperman, 2006, p. 8.

42 - Elles sont attestées à Vendevre-du-Poitou, à Barzan ou au Vieil-Évreux : voir respectivement B. GOFFAUX, J. HIERNARD (coll.), « La double dédicace du sanctuaire des Tours Mirandes (Vendevre-du-Poitou, Vienne) dans la cité des Pictons », *Gallia*, 2011, 68-2, p. 253-290; P. AUPERT, *op. cit.*; C. HARTZ, S. BERTAUDIÈRE (coll.), S. CORMIER (coll.), F. FERREIRA (coll.), L. GUYARD (coll.), P. WECH (coll.), « Le grand sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure) : une création urbaine originale », *La monumentalité urbaine*, Actes de la journée d'étude organisée par la composante « Monde antiques et médiévaux » de l'É.A HiCSA/ARSCAN, Université de Paris I, 2011, p. 7.

43 - Plusieurs « grands sanctuaires » aquitains sont des *vici*, M. FINCKER, Fr. TASSAUX, « Les grands sanctuaires « ruraux » d'Aquitaine et le culte impérial », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 1992, 104, p. 41-76.

44 - D'après le compte rendu fait par W. VAN ANDRINGA (*Revue Archéologique du Centre de la France*, 2016, 55, p. 6, en ligne : <https://racf.revues.org/2357>) de Th. DECHEZLEPRÊTRE, K. GRUEL et M. JOLY (dir.), *Agglomérations et Sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011